

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

Boischatel, le 5 juillet 2021

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Boischatel, tenue le 5^e jour du mois de juillet 2021, 20 h à l'Hôtel de ville.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Benoit Bouchard, mesdames les conseillères Natasha Desbiens et Martine Giroux, messieurs les conseillers Michel Cauchon, Daniel Morin, Nelson Bernard et Vincent Guillot. Le directeur général et la directrice générale adjointe / greffière-trésorière sont également présents.

Après un court moment de silence, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Moment de silence
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des 7, 14 et 28 juin 2021
4. Adoption du paiement des dépenses du mois de juin 2021
5. Période de questions générales sur des sujets ne touchant pas l'ordre du jour :
 - 5.1 Membres du Conseil
 - 5.2 Public

ADMINISTRATION

6. Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales
7. Adoption du Règlement d'emprunt numéro 2021-1119 *décrétant une dépense de 364 000 \$ et un emprunt de 364 000 \$ pour l'acquisition d'un terrain*
8. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2021-1120 *modifiant le règlement concernant la circulation numéro 2002-732*

TRAVAUX PUBLICS

9. Autorisation de dépenses – Pavage du pont de la rivière Montmorency
10. Mandat services professionnels – Validation des débits d'eaux usées projetés (RAEU)
11. Autorisation de dépenses – Enseigne Espace du centenaire
12. Acceptation de soumission – Construction d'un bâtiment d'entreposage préfabriqué

URBANISME

13. Demandes de permis au PIIA – CCU du 22 juin 2021
14. Demande de dérogation mineure – 89, rue Montmorency

LOISIRS

15. Autorisation de dépenses – Mobilier parc du Sous-Bois

INCENDIE

16. Modifications des conditions générales des capitaines

DIVERS

17. Périodes de questions sur les points à l'ordre du jour:

17.1 Membres du Conseil

17.2 Public

18. Levée / Ajournement

2021-07-194

2. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé par la directrice générale adjointe et greffière-trésorière.

2021-07-195

3. **Adoption des procès-verbaux des 7, 14 et 28 juin 2021**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'adopter les procès-verbaux des 7, 14 et 28 juin 2021 tels que rédigés par le greffier-trésorier adjoint, la directrice générale adjointe et greffière-trésorière et le directeur général.

2021-07-196

4. **Adoption du paiement des dépenses du mois de juin 2021**

Il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement d'autoriser le paiement des dépenses du mois de juin 2021, tel que présenté au Conseil. La directrice générale adjointe et greffière-trésorière confirme que la Municipalité a les crédits disponibles pour procéder aux paiements.

5. **Période de questions :**

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Pont de l'avenue Royale
- Radar pédagogique

De la part de l'assistance :

- Aucune question

La période de questions a débuté à 20 h 01 et s'est terminée à 20 h 02.

ADMINISTRATION

2021-07-197

6. **Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales**

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes en vertu des articles 1022 et 1023 du Code municipal;

Considérant le règlement # 211 ayant pour objet d'amender le règlement # 198 modifiant la date de la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes pour l'année 2021, adopté par le Conseil de la MRC lors de sa séance du 7 avril dernier;

Considérant que, pour l'année 2021, la MRC de la Côte-de-Beaupré procèdera à cette vente le 2^e jeudi de novembre;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement d'autoriser l'envoi de la liste des immeubles en défaut de paiement de taxes pour la vente par la MRC et de mandater le greffier-trésorier adjoint ou la coordonnatrice en gestion financière à agir comme personne autorisée pour et au nom de la Municipalité de Boischatel dans le présent dossier.

2021-07-198

7. **Adoption du Règlement d'emprunt numéro 2021-1119 décrétant une dépense de 364 000 \$ et un emprunt de 364 000 \$ pour l'acquisition d'un terrain**

Considérant que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par monsieur le conseiller Vincent Guillot lors de la séance extraordinaire du Conseil tenue le 28 juin 2021 et qu'un projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Considérant que le Conseil municipal juge opportun de procéder à l'acquisition du terrain portant le numéro de lot 6 270 117;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à un règlement d'emprunt auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement que le *Règlement d'emprunt numéro 2021-1119 décrétant une dépense de 364 000 \$ et un emprunt de 364 000 \$ pour l'acquisition d'un terrain* soit adopté et classé dans le livre des règlements.

2021-07-199

8. **Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2021-1120 modifiant le règlement concernant la circulation numéro 2002-732**

Avis de motion est, par les présentes, donné par madame la conseillère Natasha Desbiens qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le *Règlement numéro 2021-1120 modifiant le règlement concernant la circulation numéro 2002-732*. Un projet de règlement est présenté et déposé séance tenante.

TRAVAUX PUBLICS

2021-07-200

9. **Autorisation de dépenses – Pavage du pont de la rivière Montmorency**

Considérant que le Ministère des Transports du Québec (MTQ) a délégué les travaux de réfection du pont de la rivière Montmorency à la Ville de Québec;

Considérant que la Ville de Québec a procédé à un appel d'offres pour le pavage et y a intégré le secteur de Boischatel;

Considérant que la Ville de Québec a accepté la plus basse soumission conforme, soit celle de Pavage F & F;

Considérant le règlement de gestion contractuelle numéro 2019-1084;

Considérant que la Municipalité peut octroyer de gré à gré des contrats comportant une dépense en bas du seuil prévu par la loi;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'autoriser la dépense afin d'effectuer le pavage du pont de la rivière Montmorency sur le secteur de Boischatel par l'entreprise Pavage F & F pour un montant estimé de 24 138,50 \$ plus les taxes selon les prix au bordereau.

Ces sommes seront prises à même le règlement d'emprunt numéro 2016-1006.

2021-07-201

10. Mandat services professionnels – Validation des débits d’eaux usées projetés (RAEU)

Considérant que la Régie d’assainissement des eaux usées de Boischatel, L’Ange-Gardien et Château-Richer (RAEU) désire réaliser une mise à niveau de son usine de traitement des eaux usées ainsi qu’un plan de gestion des débordements;

Considérant qu’il est nécessaire de connaître les débits projetés au cours des prochaines années;

Considérant l’offre de prix de la firme Pluritec Ingénieurs-conseils;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement de mandater la firme Pluritec Ingénieurs-conseils pour un montant total de 4 330 \$ plus les taxes afin d’établir et valider les nouveaux débits d’eaux usées projetés.

2021-07-202

11. Autorisation de dépenses – Enseigne Espace du centenaire

Considérant la volonté du Conseil municipal d’aménager un Espace du centenaire pour commémorer les 100 ans de la Municipalité au Domaine du boisé;

Considérant l’aide financière provenant du Fonds des legs de Patrimoine canadien;

Considérant l’affectation au fonds Parcs et Espaces verts mentionnée à la résolution # 2020-03-064;

Considérant les demandes de prix;

Considérant les recommandations de la coordonnatrice des communications;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement de procéder à l’achat d’une enseigne incluant l’installation à la compagnie Posimage pour un montant total de 2 745 \$ plus les taxes.

Ces sommes seront prises à même le fonds Parcs et Espaces verts.

2021-07-203

12. Acceptation de soumission – Construction d’un bâtiment d’entreposage préfabriqué

Considérant le processus d’appel d’offres public pour la construction d’un bâtiment d’entreposage préfabriqué;

Considérant que trois (3) soumissions ont été reçues;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement d’accepter la plus basse soumission conforme, soit celle des Entreprises QuébecHab Ltée pour un montant de 738 700 \$ taxes incluses, pour la construction d’un bâtiment d’entreposage préfabriqué.

Cette somme sera prise à même le règlement d’emprunt numéro 2021-1115.

URBANISME

2021-07-204

13. Demande de PIIA – CCU du 22 juin 2021

Considérant que les demandes suivantes répondent aux objectifs et aux critères établis au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale*;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'approuver les demandes suivantes, avec les modifications proposées s'il y a lieu;

No résolution CCU	Adresse	Objet de la demande	Modifications
210622-4a	304, rue du Bataillon	Construction d'une résidence unifamiliale isolée avec logement bigénération	
210622-4b	5421, avenue Royale	Reconstruction des murs de soutènement et de l'escalier en cour avant et aménagement paysager	L'escalier doit être sécuritaire et respecter le code national du bâtiment. L'espace entre le mur de soutènement et le trottoir doit être végétalisé.
210622-4c	5490, avenue Royale	Agrandissement du bâtiment principal pour l'ajout d'un garage attenant et d'un logement bigénération	Les fenêtres des élévations avant et latérale doivent être à battants de type traditionnel, en bois, avec carreaux.

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'approuver les demandes susmentionnées, et ce, conditionnellement au respect de la réglementation municipale en vigueur et des conditions énumérées aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme tenu le 22 juin 2021.

2021-07-205

14. Demande de dérogation mineure – 89, rue Montmorency

Considérant le règlement numéro 2014-981 portant sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de la Municipalité de Boischatel ;

Considérant que cette demande de dérogation mineure consiste à rendre réputé conforme les éléments suivants :

- L'implantation du bâtiment principal existant avec une marge de recul avant de 5 mètres au lieu de 6 mètres tel que prescrit dans la zone H2-029 au Règlement de zonage 2014-976.

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation visant à rendre réputé conforme l'implantation du bâtiment principal existant avec une marge de recul avant de 5 mètres au lieu de 6 mètres tel que prescrit dans la zone H2-029 au Règlement de zonage 2014-976.

LOISIRS

2021-07-206

15. Autorisation de dépenses – Mobilier parc du Sous-Bois

Considérant la volonté du Conseil municipal de finaliser l'aménagement du parc du Sous-Bois;

Considérant l'octroi d'une aide financière du Fonds région et ruralité;

Pour ce motif, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement de procéder à l'achat de mobilier pour le parc du Sous-Bois pour un montant de 4 835,85 \$ taxes incluses à la compagnie Equiparc.

Ces sommes seront prises à même le fonds Parcs et Espaces verts.

INCENDIE

2021-07-207

16. Modification des conditions générales des capitaines

Considérant que dans le cadre de leurs fonctions, les officiers du service sécurité incendie doivent réaliser des interventions nécessitant l'utilisation d'un cellulaire;

Considérant qu'il est important de pouvoir localiser rapidement le personnel d'intervention;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement de modifier les conditions générales des capitaines tel que présenté dans la recommandation du directeur du service de sécurité incendie.

DIVERS

17. Période de questions :

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil municipal, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Mobilier parc du Sous-Bois

De la part de l'assistance :

- Aucune question

La période de questions a débuté à 20 h 14 et s'est terminée à 20 h 15.

2021-07-208

18. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 20 h 15.

ASSISTANCE : 2 personnes

Benoit Bouchard
Maire

Sophie Antaya
Directrice générale adjointe et
greffière-trésorière

« Je, Benoit Bouchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».